

Décision

Générale

colonial

Décision n° 895 du 6 septembre 1948 :

n° 895

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 septembre 1948

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1948

Date du numéro

30 septembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours à solde entière, pour en jouir à Bourama (Somaliland), est accordée à Abdi Bidar, chauffeur auxiliaire (11e échelon), en service à l'enseignement, pour compter du 5 septembre 1948.

Signé : LIURETTE.